



académie
Amiens

MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

DIPLÔME NATIONAL DU BREVET - SESSION 2012

NOTE A L'ATTENTION DES PROFESSEURS CORRECTEURS ET DES PROFESSEURS COORDONNATEURS

Objet : correction des copies des épreuves ponctuelles du diplôme national du brevet

Rectorat

Division des examens et
concours

Dossier suivi par

Sophie Luquet
chef de division

Tél. 03 22 82.38.60

Fax : 03.22.82.39.83

Mél : sophie.luquet@ac-amiens.fr

20, boulevard
d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens cedex 9

Horaires d'ouverture :
8h00 à 18h00,
du lundi au vendredi

A l'issue de la session 2011, l'étude des résultats académiques au diplôme national du brevet montre que les résultats entre le contrôle continu, la maîtrise du socle et les épreuves ponctuelles ne sont pas corrélés.

En conséquence, afin de préserver toutes les chances de réussite de nos élèves, et également afin de vous offrir de bonnes conditions de travail durant l'exécution de votre mission, j'ai souhaité introduire à partir de la session 2012 l'harmonisation des corrections de copies au sein des centres de correction, qui vous permettra par ailleurs de valoriser la qualité de l'enseignement que vous avez dispensé tout au long de l'année scolaire à vos collégiens.

Cette harmonisation se déroulera sous l'égide du coordonnateur désigné par votre IA-IPR et du chef de l'établissement qui accueille les opérations de correction, elle sera interne à chaque centre de correction. Vous trouverez, en annexe le déroulement type d'une journée de correction, compte tenu des étapes articulées autour de la procédure d'harmonisation ainsi que les lettres que vous ont adressées vos IA-IPR de Mathématiques, de Lettres et d'Histoire-Géographie.

Je vous informe que chaque Directeur académique des services de l'Éducation nationale se réserve la possibilité de visiter un certain nombre de centres au cours de ces deux journées stratégiques.

Je compte sur votre engagement personnel en cette fin d'année scolaire dans cette phase délicate et je vous remercie une fois de plus de votre aide très précieuse.


Bernard Belgnier

PHASE PREPARATOIRE AUX CORRECTIONS

mise en place de copies test, pour chaque épreuve,

les IA IPR sélectionnent et photocopient, dans les centres d'épreuves d'Amiens trois copies test, à la fin de chaque épreuve, en français, en mathématique, en histoire géographie éducation civique.

la division des examens et concours procède à leur mise à disposition dans les centres de corrections, sous forme numérisée.

les centres de corrections reprographient les copies test (en moyenne 45 exemplaires par épreuve en ce qui concerne la série collège)

DEROULEMENT D'UNE JOURNÉE TYPE DE CORRECTION

- les coordonnateurs sont convoqués dans votre établissement à 7 heures 45
- les correcteurs sont convoqués à 8 heures,
- vous avez toute latitude pour recevoir les coordonnateurs diligentés par les IA IPR préalablement au lancement des opérations de la journée.

🕒 les correcteurs commencent la journée par l'exploitation de l'échantillon, (correction de l'échantillon, échange, entente...) pilotée par le coordonateur et par le chef de centre ;

🕒 les lots de copies des candidats sont remis aux coordonnateurs par le chef de centre à l'issue de l'exploitation des copies test, la correction peut commencer ;

🕒 une phase d'harmonisation est effectuée en fin de matinée, pilotée par le coordonateur et par le chef de centre ;

🕒 si nécessaire, une restitution sous forme de synthèse pourra être effectuée à partir de 15 heures ;



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Objet : Harmonisation de l'épreuve ponctuelle de mathématiques – DNB 2012

Rectorat

Catherine Ronclin,
Ludovic Legry,
Bernard Aguer
Inspecteurs d'académie
Inspecteurs pédagogiques
régionaux en charge des
mathématiques

Secrétariat des I.A.-I.P.R.
Tél.
03 22 82 39 70
Fax.
03 22 82 37 54
Mél.
ce.ipr@ac-amiens.fr

20, boulevard
d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens
cedex 9

Horaires d'ouverture :
8h00 à 18h00,
du lundi au vendredi

Chers collègues,

Depuis plusieurs années, et avec votre aide, nous suivons les résultats des élèves à l'épreuve ponctuelle de mathématiques. Les disparités qui apparaissent entre correcteurs ou entre centres de correction nous interrogent, car elles ne traduisent pas toujours des différences au niveau des populations d'élèves. Il ne s'agit pas de mettre en cause des comportements individuels ou le sérieux du travail effectué mais d'essayer d'harmoniser au mieux les pratiques de correction sur l'ensemble de l'académie. Nous savons qu'il n'est pas toujours facile aux responsables de centre de transmettre les consignes académiques autour du barème et qu'un correcteur peut en toute bonne foi mal les interpréter. Nous avons aussi l'exigence de veiller à ce que l'équité de traitement des copies soit la mieux respectée sur l'ensemble de l'académie.

C'est pourquoi l'organisation et les modalités de correction changent cette année. La correction des copies est différée au lundi 2 juillet afin de permettre un travail académique préalable plus approfondi :

A l'issue de l'épreuve le 28 juin, les IA-IPR choisiront quelques copies test sur lesquels les responsables de centre et leurs suppléants travailleront le vendredi 29. Ce travail aboutira à l'élaboration des consignes académiques de correction qui seront transmises, avec les copies test, aux différents centres.

Le 2 juillet, les correcteurs de chaque centre corrigeront, dans un premier temps, ces copies test à partir des consignes académiques. Ce travail sera suivi d'une synthèse collective qui permettra à chacun de s'assurer qu'il interprète les consignes conformément aux intentions de la commission académique et d'ajuster ses propres critères d'évaluation.

En deuxième partie de matinée, vous recevrez votre lot de copies à corriger. En fin de correction chaque centre de correction établira une synthèse sur les acquis des élèves et dressera un bilan de cette journée de travail que les chefs de centre voudront bien ensuite nous faire parvenir afin que nous puissions ultérieurement revenir avec vous sur les remarques dont vous aurez bien voulu nous faire part.

Nous souhaitons que ces nouvelles modalités permettent une meilleure cohérence dans l'évaluation de nos élèves et savons pouvoir compter sur vous pour cela

Les IA-IPR de mathématiques



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Objet : Harmonisation de l'épreuve ponctuelle de français – DNB 2012

Chères et chers collègues

Nous nous apprêtons à corriger le Brevet des Collèges. Nous avons toujours eu ensemble le souci d'assurer la plus parfaite équité de traitement possible aux copies de nos élèves devenus candidats au Brevet des Collèges. Cette équité permet de rendre hommage au travail que vous avez mené pendant l'année de troisième et les années antérieures.

Afin de mieux y parvenir, afin d'harmoniser au mieux les pratiques de correction sur l'ensemble de l'académie, nous devons faciliter la transmission des consignes académiques de correction autour du barème. L'organisation et les modalités de correction évoluent cette année afin de permettre un travail académique préalable plus approfondi :

- A l'issue de l'épreuve le 28 juin, l'IA-IPR choisira quelques copies test sur lesquelles les coordonnateurs de centre et leurs suppléants travailleront le jeudi 28 juin à partir de 14h00. Ce travail aboutira à l'élaboration des consignes académiques de correction qui seront transmises, avec les copies test, aux différents centres.
- Le 29 juin, les correcteurs de chaque centre corrigeront dans un premier temps, les copies test à partir des consignes académiques. Ce travail sera suivi d'une synthèse collective qui permettra à chacun de s'assurer qu'il interprète les consignes conformément aux intentions de la commission académique et d'ajuster ses propres critères d'évaluation.
 - En deuxième partie de matinée, les correcteurs recevront le lot de copies à corriger.
 - A mi-correction, à un moment déterminé par chaque coordonnateur avec les professeurs, un tableau sera dressé de l'état des corrections.
 - En fin de correction chaque centre de correction établira une synthèse sur les acquis des élèves et dressera un bilan de cette journée de travail que les chefs de centre feront parvenir à l'IA-IPR.
 - L'IA-IPR établira un bilan de la session qu'il adressera aux professeurs.

Pour faciliter les corrections, je précise ici les missions du coordonnateur.

Le coordonnateur a en charge la bonne marche de la correction de l'épreuve de Français du DNB dans le centre de correction qu'il pilote. Il rédigera avec les correcteurs un bilan de la correction à la fin de l'atelier qui permettra d'amender les pratiques.

A cet effet, il participera à la commission d'entente et de barème qui fixe les conditions de la correction et les barèmes. Il pourra ainsi exercer un regard d'expert sur le sujet de l'année.

Il exposera au début de la correction en atelier le corrigé élaboré en commission et il répondra aux questions de ses collègues correcteurs. Il règlera les problèmes rencontrés, en liaison avec les I.A-I.P.R en charge de l'examen, qu'il peut joindre à tout moment par téléphone.

Il sera le maître d'œuvre de l'organisation du travail de correction mais n'assurera pas la responsabilité de la saisie des notes qui sera faite par les binômes ou trinômes en charge des lots. Il laissera la correction d'une partie de ses copies à un suppléant nommé dans le centre ou, à défaut, les correcteurs du centre prendront

Rectorat

Françoise Robin
Inspecteur d'académie
Inspecteur pédagogique régional
en charge des lettres

Secrétariat des I.A-I.P.R.
Tél.
03 22 82 39 70
Fax.
03 22 82 37 54
Mél.
ce.lpr@ac-amiens.fr

20, boulevard
d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens
cedex 9

Horaires d'ouverture :
8h00 à 18h00,
du lundi au vendredi



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

une copie chacun afin que le coordonnateur puisse remplir la mission qui lui a été confiée. Le ou les suppléants travaillent en atelier avec les autres correcteurs et partagent la charge de correction.

Le coordonnateur sera le garant de l'équité de traitement des candidats : il organisera une réunion d'harmonisation à mi-parcours qui permettra à chacun d'étalonner sa mise en œuvre du barème et à l'ensemble des correcteurs d'arriver à une pratique de la correction, raisonnée et réfléchie, qui satisfasse tous les correcteurs.

J'espère que nous arriverons à mieux faire avec ces nouvelles modalités et je vous prie de trouver ici tous mes remerciements pour le travail de correction que vous allez entreprendre.

Françoise Robin, Inspecteur d'Académie- Inspecteur Pédagogique Régional de Lettres



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Objet : Harmonisation de l'épreuve ponctuelle d'Histoire-Géographie – DNB 2012

Rectorat

Inspection Pédagogique Régionale

Jean-Bernard DUPONT
Nathalie HERR
François SIREL
IA-IPR d'Histoire-Géographie

Secrétariat des IA-IPR

Tél. 03 22 82 39 70
Fax. 03 22 82 39 70
Mél : ce.ipr@ac-amiens.fr

20, boulevard d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens cedex 9

Horaires d'ouverture :
8h00 à 18h00,
du lundi au vendredi

Avant d'aborder les nouvelles structures de l'épreuve du DNB en 2013, nous voudrions préciser avec vous, dès cette année, les différentes étapes de la correction des copies dans un souci toujours plus grand d'égalité de traitement des candidats et d'harmonisation de nos résultats.

Vous commencerez les corrections le lundi 02 juillet.

- Avant toute correction, nous vous engageons dans un premier temps à prendre connaissance des propositions de barème élaborées le 29 juin en commission académique par les professeurs responsables de correction et les IA IPR. Ce moment est essentiel pour établir un accord sur les modalités de correction.
- Dans un deuxième temps, chaque correcteur corrige 5 copies pour confronter ensuite ses résultats et ses observations avec ses collègues. Ce temps de discussion et d'échange est animé par le professeur responsable de correction.
- Une fois les dernières ambiguïtés levées, la correction de l'ensemble des copies peut alors commencer.
- Nous attirons votre attention sur la nécessité de prendre tout le temps nécessaire pour évaluer chaque copie et l'ensemble des copies.

Les IA-IPR d'Histoire-Géographie